



Commission de la Fédération Nationale de la Chasse
13 rue du Général Leclerc 92136 ; ISSY LES MOULINEAUX

Feuille d'engagement

* La JOURNEE SAINT HUBERT, le 30 /09/2023 sur le territoire
De la Société de CAZOULS LES BEZIERS

Rdv à 7H au stade de l'enclos sur La commune de CAZOULS LES BEZIERS
(Date limite d'inscription 15/09/2023 ...)

CHASSEUR :

Nom / Prénom :

Si moins de 20 ans, précisez date de naissance : Si chasse accompagnée, précisez le nom du tuteur.....

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° de téléphone : Portable :

N° du permis de chasser : E-mail (facultatif) :

Assurance : N° de contrat et compagnie.....

Le Permis de Chasser a été validé (N° de validation et date) pour le département du

CHIEN

Nom : Affixe :

Race : Sexe : Date de naissance : / /

N° Tatouage ou Puce : N° L.O.F :

Le Chien doit être obligatoirement tatoué ou pucé, même s'il n'est pas inscrit au L.O.F

CATEGORIE (Cochez la case correspondant à votre catégorie d'engagement) :

- « Jeunes (- de 20 ans à la date du concours) et chasseurs accompagnés »
- « Chasseresse » avec Chien d'arrêt
- « Chasseresse » avec Chien leueur de gibier
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt.
- « Chasseur » avec Chien leueur de gibier.
- « Chasseresse » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier dit **Trialsant**.
- « Chasseur » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier dit **Trialsant**.
- « Archer » avec Chien d'arrêt ou leueur de gibier

Le montant de l'engagement est calculé par l'organisateur

Montant de l'engagement par chien : 30€

Junior et chasseresse : 15 €

Prix du repas : 20 €

Réservations des repas :

Règlement chèque au nom de : Association Journée St Hubert 34

A retourner, accompagnée de votre règlement et des pièces justificatives à :

Monsieur Franck BALMEFREZOL 8 rue des vendanges
34410 SERIGNAN / 06.46.65.50.93

Taille du tee-shirt : S M L XL XXL

Merci de préciser la couleur et la taille du tee-shirt : Couleur : orange vert

Important: Pour les Catégories des "Trialsant", joindre obligatoirement une photocopie du carnet de travail mentionnant la récompense obtenue et indiquer le N° du carnet de travail..... (Un chien est dit "trialsant" dès l'instant qu'il a obtenu un Très Bon en field, un BICP 1^{ère} ou 2^{ème} cat, en France ou à l'étranger. Si la récompense intervient entre la date de clôture d'inscription et le jour du concours, le concurrent est tenu d'en avertir l'organisateur.)

Je déclare connaître le règlement de La Journée Saint Hubert, m'y soumettre sans réserve, et décharge par la présente l'organisateur de toute responsabilité civile et pénale. J'ai bien compris que toute fausse déclaration m'expose aux sanctions du règlement qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion.

Fait à le

Lu et approuvé - Signature :